

Où se trouve un bureau des affaires européennes.

PARIS.
PARIS.
PARIS.

MESSAGER

DE TAHITI.

Avis officiel.**SUBSTANCES DE LA MARINE.**

Il sera procédé le 20 Janvier 1858, heure de midi, dans le cabinet de l'Ordonnance, à Papeete, à l'adjudication publiques, au rabais et sur soumissions cachetées, de la fourrure produite le 2^e Semestre, 1858 et les années 1859, 1860 et 1861 des denrées énumérées dans le Messager du 14 Juin 1857.

NOUVELLES LOCALES.

Sur la demande qui lui en avait été faite par l'autorité de Tahiti.

S. E. le ministre de la marine annonce par une dépatch en date du 27 Juillet 1857, qu'en vertu de documents reçus au port de Paris, des deux embarcations de construction de la partie devaro, Valparaiso vers la fin du mois de septembre, plusieurs ouvriers charpentiers destines à construire leurs services à l'ancien de Papete.

Plusieurs de nos lecteurs se rappelleront, sans doute, que le Novembre 1857, plusieurs soldats de la garnison infantière étaient morts dans la base de Taïta, et que, grâce au courage et au dévouement de quelques marins-tués, on s'est dépourvu que la mort d'un seul homme.

Auguligae Matamoe se distinguait entre tous, dans cette circonstance, par son opiniâtreté à lutter contre une mort terrible agitée et le courroux très violent ce jour-là l'autorité s'empresse d'informer ses Ex. le ministre de la marine et des colonies de la belle conduite de ce magnifique marin.

C'est avec plaisir que nous annonçons aujourd'hui que son excellence ayant pris en considération la demande faite au fauver d'Antigone Matamoe vient de lui envoyer comme témoignage de sa satisfaction une médaille en argent de sauvetage de 3^e cl^s e.

Faits divers.

Le Moniteur algérien vient de publier un rapport très intéressant présenté par le général Desvaux, sur l'ensemble des forages artisanaux effectués dans le Sahara de la province de Constantine en 1856 et 1857. Nous extrayons de ce rapport les résultats suivants:

C'est dans les oasis de l'Oued-Rir, à Tamerza, que le premier puits a été creusé. Les travaux ont été commencés sous la direction de M. Jus, ingénieur civil, aide du maréchal des logis Lebaud, du 3^e de spahis, et d'un détachement de soldats de la légion étrangère. Le premier coup de sondé fut donné dans le commencement du mois de mai 1856, et, le 19 juin, une véritable rivière de 4.010 litres d'eau par minute, à 24 degrés, s'élança des entrailles de la terre, venant récompenser le dévouement de nos soldats et inaugurer la série de ces travaux qui feront bientôt le nom français par les populations sahariennes.

La source des indigènes fut impressionnée; la pouveille de ce sondage se répandit dans le Sud avec une rapidité incroyable. On vit de très loin pour voir cette merveille; et, dans une fête solennelle, les warabous beurraient la fontaine nouvelle et la doumbara, ou le puits de Fontaine de la Paix, comme on l'appela. De nombreux marchands vînt à Biskra, où il n'avait pas son siège malade, le thermomètre avait marqué souvent 45° à l'ombre et au nord.

Le second forage est fait à Témasac. Le puits a pris le nom de Fontaine de la Bénédictine, et perce à 8170 mètres de profondeur, il donne par minute 35 litres d'eau à 21 degrés.

Un autre sondage fut entrepris près de là, dans l'oasis de Sidi-Béchir, et donna une source d'eau salissante de 120 litres par minute, à une profondeur de 55-56.

Le marabout el-Hadj fit une tête à Oum-Thior, les remercia devant toute la population de Témasac de leur discours, et voulut les accompagner jusqu'aux limites de l'oasis.

Pendant deux mois, dit M. le général Desvaux, au faible détachement de trente hommes avait vécu à soixante lieues au sud de Biskra, au milieu des indigènes, et jamais le plus petit accident, la plus légère dispute ne vint troubler les relations affectueuses qui s'étaient établies entre eux. C'est une preuve des progrès que nous avons faits dans le sud.

Dans l'oasis de Sidi-Béchir, que la sécheresse ruitait complètement, le forage du puits dit Fontaine de la Reconnaissance donna lieu à des scènes loutantes. Aussitôt que les cris de nos soldats eurent annoncé que l'eau venait de jaillir, les indigènes accoururent en foule, se précipitant sur cette rivière bleue arrachée au mystérieux et étouffant fond des grottes, y haïssant les esclaves. Les viens s'écoulent de Sidi-Béchir, à la vase de cette oasis qui renoue la vie à sa famille, à l'oasis de ses pères, ne put maltriser son émotion, et, tombant à genoux, les yeux remplis de larmes, il éleva ses mains tremblantes vers le ciel, célébrant Dieu et les Français.

La Fontaine de la Reconnaissance donne 4.309 litres d'eau en une minute, à la profondeur de 53 mètres.

Le régiment de tirailleur fut fait à Oum-Thior, et le résultat fut excellent; l'eau à la minute, à une profondeur de plus de 107 mètres.

Dans la prévision du succès à Oum-Thior, dit le rapport, tout avait été préparé pour tirer parti, sans perdre une seule minute, de cette richesse nouvelle. Une fraction de la tribu des Selmaïa et son chefek Aissa-hen-Shâ com-

mencréa, lorsque l'eau fut jaillie, la construction d'un village y plaçant 1,200 personnes, et empêchant la vie normale et la mort des indigènes. Ce lieu aride, qui avait succédé à la solitude et se présentait au voyageur étonné avec ses ruelles immondices, les jeunes filles pouvant l'eau à la fontaine, les troupeaux et les grands drumadaires à pas lents étaient emballés. À l'abreuvoir, les chevaux attachés à la corde, les leviers, les fancons de chasse assaillaient le groupe de tentes aux robes noires et rouges; aussi le bruit, le mouvement remplacent le silence et la désolation.

Le dernier forage fut pratiqué à Chegga et donna d'excellents résultats. La Fontaine de la Fertilité procure aujourd'hui 90 litres d'eau en une minute. Des populations nomades se préparent à s'établir à Chegga, pour en faire un centre agricole important.

M. le général Desvaux fait apprécier ainsi les conséquences de ces travaux de forage.

L'administration française a changé la face de ces contrées, a transformé l'atmosphère des oasis, a apporté aux brigadiades habituelles, elle a substitué un gouvernement juste et réparateur, elle a rendu la sûreté aux routes, tier encore si dangereuses.

Les officiers du bureau arabe peuvent aujourd'hui parcourir, sans escorte, l'Oued-Kir, et l'Oued-Souf; ils sont accueillis avec empressement dans ces contrées lointaines soumises et reconquises à notre puissance.

« Un autre résultat tout aussi important s'est opéré dans la construction de la société arabe. La fontaine des Selmaïa, les nomades par excellence, se fixent à Oum-Thior, témoigne des idées nouvelles introduites dans l'esprit des tribus du Sahara et de la possibilité de leur transformation. Le développement de la race européenne dans le Tell forcera à restreindre, un jour ces émigrations périodiques des nomades qui, traînant à leur suite famille et troupeaux, causent sur leur passage une véritable perturbation; ce programme sera atteint dans les années nouvelles. Dès lors la grande partie de l'Afrique, les grandes tribus arables, auront conservé avec pureté la langue et les manières de leur ancêtres; rien n'a pu les faire renoncer aux habitudes de la vie de pasteur. Il a suffi de quelques années de la domination française, de quelque puits artificiels, pour faire brêche à une civilisation stérile, aux instincts d'une race immuable, malgré ses déplacements fréquents. Le progrès est dans l'œuvre du progrès. »

Ces grandes nations africaines ont été préparées par l'habileté de l'ingénierie civile. M. Jus, par le marchand des fogg Lebant, et les soldats du 99^e, mais surtout par le chef de bataillon Seroka, commandant supérieur du cercle de Biskra. C'est à l'intelligence, à l'active sollicitude, à l'expérience de cet officier supérieur que je suis heureux de reporter la plus grande part dans la paix du Sud et dans la révolution des peuples arables. »

Le rapport de M. le général Desvaux se termine par une analyse des travaux qui seront faits dans les dernières mois de 1857 et en 1858. Encouragés par leurs succès, guidés par des chefs habiles et dévoués, nos soldats vont encore gagner à la France de nouvelles sympathies et porter la vie et la richesse dans des oasis rumées ou abandonnées.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE.

DES îLES DE LA SOCIÉTÉ

Par jugement du 9 janvier 1858, le Tribunal de commerce faisait application des articles 437, 440, 441, 442, 451, 455, 456, 457, et 457 du code de commerce. Déclare en état de faillite ouverte le sieur Schöderer, honnête chrétien fabricant et de savons et de savonnerie, résidant dans la concession de l'île de la Société, au 31 Décembre dernier. — Ordonne que si fait n'a été, les soldes seront apportés au domicile du faillite, dans ses fabriques, magasins et ateliers, ainsi que sur tous ses meubles, effets, marchandises, livres et autres papiers. — Nomme M. Jean Caugnon, juge, Commissaire de la faillite et pour syndic prévoissoires M. M. Bouteaud et Payen. — Ordonne que le présent Jugement sera la publicité exigée par la loi. — Ordonne que comme il a été décidé de déposer l'acte 43 de ce jugement, le faillite sera affranchi du dépôt ou de la garde de sa personne; Revoive à de plus amples renseignements, à statuer sur l'excusabilité du faillit; — Et l'ordonne refus que le jugement sera exercé provisoirement et suivant sa forme et tenor.

Condamne le sieur Schöderer, honnête chrétien, à 50 francs de dépôts et aux frais de la procédure, conformément aux articles 4 et 40 de l'arrêté local N° 36.

Pour exercice conforme:

Le Greffier

Vor Dupont.

BATIMENT SUR RADE.

DU GOUVERNEMENT.

14 Oct. Corvette Française Provençale, commandée par M. Martin, lieutenant de vaisseau.

8 Janv. Géodète coloniale Hydrographe, commandée par M. Gallot, enseigne de vaisseau.

14 Géodète colonial Perpet, commandée par M. Léris, quartier-maître.

DU COMMERCE.

8. Guette du Protecteur Elisa, cap. Chapman.

13. m/s. François François Théodore, cap. Blan-

21. Brig du Protecteur Störte, cap. Hurd.

8. Géodète m/s. Juste, cap. Baudin.

11. Bateaux Américain Superior, cap. Woods.

Dimanche 18 janvier 1858

12. Golette Chilienne *Eugenie*, cap. Prudent.
 13. Golette du Protecteur Saro, cap. Brown.
 14. idem. Marguerite, cap. Hudin.
 Mouvements des port de Papeete le samedi 9 au
 samedi 16 Janvier 1858.

15. Golette coloniale Apopae, par M. Lian, quartier-maitre, venant de Papeterie.
 16. Golette de Borabora *Sao-Lock*, 34 ton. 6 hommes d'équipage; 40 passagers, venant des îles, lors le vent en
 4 jours, pris dans des îles.
 17. Bateleur American Superior, cap. Woods, 275 ton.
 30 hommes d'équipage, venant de New Bedford en 6 mois
 pas d'heure.
 18. Bateleur American *Birrithamico-Gosold*, cap.
 Dore, 250 ton. 48 hommes d'équipage, venant de Hobart
 en 25 jours. 2,600 barrels d'eau en 40 ton.
 19. Golette Chilienne *Suguna*, cap. Prudent, 94 ton.
 7 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Valparaiso en
 45 jours, pris dans des îles.
 20. Golette du Protecteur Saro, cap. Brown, 34 ton.
 6 hommes d'équipage venant de Moorea en 1 jour, 6 bœufs.
 21. Golette du Protecteur Marguerite, cap. Hudin,
 35 ton. 7 hommes d'équipage, 20 passagers, venant des
 Pompouys en 2 jours, pris dans la voie de passe.

SUD T.S.
 22. Golette du Protecteur Blanche, cap. Biscoff, pour
 Huahine.
 23. Golette du Protecteur Alme, cap. N. Shaw, pour Rikata.
 24. Golette du Protecteur Ape, cap. Roberts, pour
 San-Francisco.
 25. idem. *Gaudie*, cap. Mac-Donald, pour
 les Fidjiennes.
 26. idem. *Perle*, cap. Tandy, pour les Pompouys.
 27. idem. *Sainte*, cap. Brown, pour Nouméa.
 28. Bateleur Français *Napoleon III*, cap. Morel pour
 la pêche.
 29. Golette du Balaïer *Sao-Lock*, cap. Blackett pour
 Huahine.
 30. Golette du Protecteur Jane, cap. Hughes pour
 Huahine.
 31. Bateleur American *Birrithamico-Gosold* cap.
 Deans, pour Newport.
 32. Bateleur American *Colorado*, cap. Putte, pour les îles
 sous le vent.

Vente au enchères.

M. P. Bœuf, commissaire-priseur verra aux
 enchères par ordre des syndics de la ville Schleermann
 mardi 19 du courant à midi, au domicile du failli, les
 marchandises suivantes:

Meubles, cheval, Mécanique pour fabrication d'huile
 et Ustensiles neix, soude, résine, savon, 32 Ustensiles pour
 savonnerie, etc. vts. les personnes qui désiraient achat-
 er la fabrique d'huile et de savon pourront s'adresser aux
 syndics pour traiter d'un accord.

Les syndics
 P. Bœuf, Payen.
 P. Battaud, Payen.

Sale by public auction.

M. P. Bœuf will sell by auction by order of the
 trustees of the insolvent estate of M. Schleermann, the
 tuesday 19 & 20 & 21. at his residence the undermen-
 tioned.

Parfumure, Horloge, Machine used for soap manufac-
 tory, soia rosin soap, etc. any one whishing to buy the
 oil and soap manufacture may apply to the trustees for the
 transaction of an amiable agreement.

P. Bœuf, Payen.

AVIS.

L'association existante entre M.M. Osbourne et Adams
 est dissoute de commun accord à partir du 1^{er} Janvier 1858.

NOTICE.

The partnership existing between John Osbourne et
 Thomas Adams is dissolved by mutual consent from the 1^{er}
 January 1858.

AVIS.

Les créanciers du Monsieur Schleermann, déclare
 en faillite par jugement du Tribunal de commerce, en date

TABLEAU GÉNÉRAL DE L'ETAT CIVIL DE PAPÉETE PENDANT L'ANNÉE 1857.

époques	naissances		mariages		décès		observations
	garçons	filles			hommes	filles	
1 ^{er} Semestre	9	5			7	0	
2 nd Semestre	6	4			11	4	
Total	24	9			18	4	

Dont 8 aux hôpitaux

Passé le 17 Janvier 1858.

L'Officier de l'état civil, Adjoint:

G. Cozey.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 9 AU 16 JANVIER 1858.

dates	hauteur barométrique		température			moyenne de 6 h. 40 à 10 h. 00 soit.	tension moyenne de 6 h. 40 à 10 h. 00 soit.	humidité relat. en centaines	quantité de pluie tombrée	vents dominants pendant la journée
	hauteur moyenne	variations diurnes	minima	maxima	moyenne					
S. 9	257.60	009.10	24.3	59.2	35.75	25.77	21.36	92.4	0.0125	N.E.
D. 10	258.30	009.10	24.3	59.2	35.75	25.77	21.36	91.4	0.0025	N.N.E.
S. 11	258.70	009.10	21.6	38.1	32.85	25.45	21.36	85.8		N.N.E.
V. 12	259.00	009.10	20.8	32.0	25.10	25.22	21.45	84.7		E.
M. 13	258.67	009.07	21.8	38.1	34.95	25.25	21.48	87.4		O.
J. 14	258.10	009.05	21.9	37.7	34.95	25.10	20.89	85.0	0.0113	O.
V. 15	257.92	001.01	21.9	35.0	24.95	24.77	20.43	85.0	0.0016	O.